MINISTERE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DOUANES IVOIRIENNES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

NOTE DE SERVICE N° 160 -20/MBPE/DGD/ DU 16 OCT 2020

Objet : Mise à disposition de Monsieur **LOGBOGNON Benoit et de Madame Mariam OUELOGO**

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble des services que Monsieur **LOGBOGNON Benoit et de Madame Mariam OUELOGO,** respectivement Chef de Bureau Contentieux et Chef de Section Assistance et Formation sont mis à la disposition de la Direction de la Formation et de la Documentation pour les périodes du **20 au 22 Octobre 2020** pour l'animation de la formation sur la **« rédaction des procès-verbaux et PVS »** qui se tiendra à l'Ecole Nationale des Douanes.

Monsieur le Directeur de la Règlementation et du Contentieux et Monsieur le Directeur de l'Analyse du Risque, du Renseignement et de la Valeur (DARRV) sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente note de service.

Le Directeur Général

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Le Directeur Général

Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre du Mérite